

CONSEIL D'ECOLE - Compte rendu  
Le 31/03/2022

Ecole Elémentaire  
8, Route de Chevrier  
74800 Cornier  
Tél. 04 50 25 55 18  
Mail : ce.0741748y@ac-grenoble.fr

Séance du 31/03/2022

Le Conseil d'Ecole débute à 18h30.

Personnes convoquées :

**Ecole Elémentaire :** Le directeur, M. Fabien.  
Les enseignants : Mme Cerna Ripert, Mme Fabien, M. Maillard,  
Mme Lucas, Mme Levet.

**Mairie :** M. Roux Michel (M. le Maire), Mme Desternes Annick et Mme Babitch Véronique.

**DDEN :** M. Merlin Denis.

**IEN :** Mme BESSAC Agnès.

**Parents représentants :** Mme Anne Petitjean, Mme Laetitia Julien,  
Mme Céline Lefeuvre et M. Vincent Bathias.

**Excusés :**

**Absent(es):** Mme BESSAC Agnès.

1) Equipe pédagogique :

Equipe stable. Mme Levet prend la classe de CE1/CE2 le lundi.  
Mme Lucas, PES, prolonge sa formation jusqu'en fin d'année.  
AESH, Mme Compain, intervient 6h dans l'école auprès de 3 élèves.

2) Effectifs des classes janvier 2023 :

95 élèves : 2 arrivées depuis le dernier conseil. 1 en CM1 (début janvier) et 1 CP (mi février).

3) Campagne d'inscriptions des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2023-2024 :

Lundi 20/03, samedi 25/03 (matinée) et lundi 27/03.  
Information à l'affichage en mairie, à l'école maternelle et sur le panneau de l'école élémentaire.

4) Parcours des élèves, activités et sorties des classes :

\* Parcours artistique et culturel :

- *Ecole et cinéma : Cycle 2 «Wallace et Gromit» (vendredi 25 novembre) / Cycle 3 « L'île de Black Mor» (lundi 5 décembre)*

*Cycle 2 « Cadet d'eau douce » (vendredi 31 mars) / Cycle 3 « L'homme qui rétrécit » (vendredi 24 février)*

- *Exposition « Instants Sauvages » : Visite le vendredi 25 novembre avec, pour chaque classe, un diaporama introductif réalisé par Alain Niermaréchal (AMM).*

- *Goûter de Noël organisé par la cantine le jeudi 15 décembre pour les cycle 3 (cadeaux de classe, chocolat chaud, clémentines, papillotes...). Les deux enseignants de cycle 2 positifs au COVID étant absents, conjointement avec l'équipe de la cantine, un goûter de substitution a été proposé le jeudi 19 janvier.*

- *Projet artistique* : Mise en place d'un emploi du temps au cours du mois de mai pour l'intervention de Mme Joly. Les thématiques sont dédiées à chaque classe : liberté (CP/CE1), égalité CE1/CE2), fraternité (CE2/CM1), laïcité (CM1/CM2).

\* Parcours d'éducation à la santé :

- Intervention Croix Rouge adaptée pour chaque classe le lundi 15 mai (matin).

- Intervention de l'infirmière scolaire du collège des Allobroges sur le thème de la puberté pour les CM2 prévue au mois de mai.

- Projet d'intervention de l'association CHOUPACHOU dans le cadre de la prévention à la violence faite aux enfants. Report en 2024... Dans l'attente de cette hypothétique intervention, l'équipe pédagogique de l'école, appuyée par le réseau des psychologues scolaires du secteur, met en place un protocole de transmission d'informations auprès des élèves. L'ensemble de cette démarche prend appui sur l'ouvrage jeunesse de Claude PONTI « *Quand on te fait du mal* ». Après validation de tous (IEN, psychologue) et information de l'ensemble des parents, ce temps pédagogique s'articulera en 3-4 séances annuelles du CP au CM2. Les séances seront menées par 2 adultes.

- Le programme PHARE : Plan de prévention contre le harcèlement scolaire. Protocole de prévention et de traitement de cette problématique ; stratégie d'équipe, justice scolaire, pédagogie et coopération, prévention coéducation, pratiques partenariales, qualité de vie à l'école.

\* Parcours citoyen :

- *SIVALOR* : jeudi 10/11 cycle 3 sur la thématique de la consommation et de ses conséquences. mardi 13/12 - cycle 2 à partir de 10h sur la thématique du compostage.

- *Déploiement du label E3D* : Obtention 1er niveau en 2019/2020. Implication de l'élève dans toutes les démarches éco-citoyennes passées et projections de nouvelles actions à venir. Elles pourraient être mises en place dans l'école pour participer à préserver l'environnement. Dans chaque classe, 2 « délégués environnement ».

*Projet 2022-2023* : A l'aide de Mme Perottin, graphiste, réalisation de quatre panneaux destinés à communiquer les démarches écologiques usuelles (extinction des moteurs lors des déposes, favoriser l'utilisation de modes de déplacements doux, réaliser le tri et le compost, consommer local). Ces panneaux seront installés à la proche périphérie de l'école. Ils ont été financés par l'association « *Un peu plus pour Cornier* » (Coût : 2300 €). Chaque enfant sera aussi destinataire des quatre cartes (15X15) représentant chacun des panneaux.

Cette démarche fait l'objet d'un nouvel axe au projet d'école.

Quand c'est nécessaire, rencontre mairie / école où les élèves évoquent des projets nécessitant une implication plus ou moins forte d'acteurs locaux.

Communication, utilisation et valorisation des outils mis en place dans le cadre de cette labellisation: tables à jardiner, récupérateur d'eaux de pluie, hôtel à insectes, composteurs, récupérations des cartouches d'encre usagées, impressions sur du papier recyclé...

\* Parcours éducatif et sportif :

- *Cycle ski de fond CE2-CM1/CM1-CM2 (50 élèves)* : annulé conséquemment au manque de neige au début du mois de décembre. Il n'y a pas eu de report possible.

- *Sortie raquettes CP/CE1 - CE1/CE2 (45 élèves)* : 28/02 au plateau des Glières.

- *Cycle roller* : En période 4 CP-CE1-CE2 apprendre le roller, différents ateliers, matchs de hockey à la fin. Ce cycle prépare au ski de fond en cycle 3 (pas de patineur, autonomie...).

- *Cycle piscine* : CP-CE1-CE2 : Cycle sur 3 ans (CP-CE1-CE2). Test en fin de CE2 en vue de l'obtention du «Savoir nager».

Pour les nageurs débutants, nous recommandons une pratique aquatique en dehors du temps de classe. Dates : lundi et jeudi après-midi du 2 mai au 8 juin.

- *Cycle vélo* : CM2 pratique du vélo rendu obligatoire avec le SRAV (Savoir Rouler A Vélo) ateliers vélo à l'école les vendredis du mois de mai. En juin, sorties nature avec des parents accompagnateurs les vendredis après-midi en juin et une sortie à la journée. Dates à venir.

- *Sortie randonnée* : Dates prévues - mardi 27 juin 2023, report prévu au vendredi 30 juin.

- *Visite des CM2 au collège des Allobroges faite le mardi 13 décembre: les Cm2 ont remplacé une classe de 6ème et ont suivi l'emploi du temps de cette classe sur la journée.*

- *Visite des GS de Cornier, futurs CP sur une matinée en fin d'année scolaire.*

#### 5) Organisation de l'Aide Pédagogique Complémentaire :

Sur le temps méridien de 12h50 à 13h35, 2 séances par semaine (le lundi étant assuré par Mme Levet, les mardi-jeudi par Mme Fabien, Mme Cerna Ripert, Mme Lucas et M. Maillard).

- Période 2 (7/11 au 8/12) : 15 élèves.
- Période 3 (9/01 au 26/01) : 13 élèves.
- Période 4 (21/02 au 30/03) : 12 élèves.

Cette aide porte essentiellement en maths (numération, sens opératoire, calcul mental), en français (écriture, copie, lecture fluence et compréhension) et écriture (soin).

- Bilan: OURA CP ? Ces évaluations sont destinées à mesurer l'acquisition, la progression des élèves dans différentes compétences, notamment la fluidité de lecture, ce à plusieurs moments de l'année.

Depuis les vacances de Toussaint l'atelier Chorale, encadré par Mme Fabien, sur le temps d'APC, a été reconduit. Ce sont 40 élèves qui y participent en 2 groupes : le mardi (.....) ou le jeudi (....). Représentation prévue le mardi 13 juin. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes.

#### 6) Projet d'école et évaluation d'école : 7 axes

- a) Développer la liaison interdisciplinaire.
- b) Développer un parcours citoyen.
- c) Développer un parcours de citoyen écoresponsable : Ajout pour cette année de l'avenant correspondant à la candidature au label E3D.
- d) Développer un parcours éducatif de santé de l'élève sur l'école .
- e) Développer le « Savoir nager ». Rajout du « Savoir Rouler A Vélo ».
- f) Améliorer l'accompagnement des élèves à besoins particuliers par une réponse adaptée.
- g) Développer la communication numérique.

Finalisation de l'autoévaluation. Présentation et consultation libre de cette analyse.

Evaluation de l'école les 2 et 4 mai par une équipe pédagogique d'une autre circonscription.

#### 7) Sécurité à l'école :

Il y a 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :

Incendie (2 par an) / Risques majeurs (1 dans l'année) ou Intrusion attentat (1 dans l'année).

- Un exercice incendie a été mené le 12/09/2022.

- Un exercice de mise en sûreté Intrusion-attentat a été mené lundi 16 janvier 2023.

En cours d'année, deux autres exercices incendie / risque majeurs seront réalisés.

#### 8) Vigilance Sécurité renforcée Risque Attentat :

Ce niveau traduit la réponse de l'État face à un niveau élevé de la menace terroriste. Il n'est pas limité dans le temps. L'accueil à l'entrée de l'école est toujours assurée par un adulte.

L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée.

L'école effectue 3 exercices de mise en œuvre du PPMS (Plan Particulier de mise en sûreté) durant l'année scolaire, dont un, avant les vacances de la Toussaint. L'exercice PPMS « Attentat-intrusion » est à faire en priorité.

L'école assure que son PPMS et les mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion sont efficaces et connues par l'ensemble des personnels et des représentants des parents d'élèves.

Des attentions particulières sont portées sur les abords des établissements afin d'éviter tout attroupement susceptible de nuire à la sécurité des élèves, mais aussi sur la sécurisation des activités périscolaires et des manifestations recevant du public telles que les kermesses, les fêtes de fin d'année ou autre évènement organisé par l'établissement. Au besoin, il convient donc aux organisateurs de se coordonner avec les services préfectoraux afin de déterminer précisément les mesures de sécurité à mettre en place.

En école élémentaire, les familles ne doivent pas s'éterniser devant les portes d'accès ou proche des barrières des établissements scolaires lorsqu'elles déposent ou récupèrent leurs enfants.

Les élèves ne doivent pas attendre trop longtemps l'ouverture des portes sur la voie publique.

Chacun doit impérativement signaler tout comportement ou objet suspects.

#### 9) Information crise sanitaire :

4 Niveaux de prévention. Actuellement, niveau du socle : Les mesures barrières sont levées. Le lavage des mains demeure systématique à l'école. Les locaux sont aérés régulièrement. Si un élève ou un personnel est testé positif : L'isolement est de 7 jours pleins, retour au 8<sup>ème</sup> jour. Il peut prendre fin au terme de 5 jours si un test antigénique ou PCR est réalisé et en l'absence de symptômes depuis 48 heures. Pas d'isolement des élèves cas contacts.

Si un élève ou personnel est cas contact : Réalisation d'un autotest ou test antigénique à J2 après le dernier contact avec l'élève déclaré positif ou dès que possible si l'annonce de la positivité se fait plus de 2 jours après sa dernière présence en classe.

Lorsqu'un 2<sup>ème</sup> élève ou personnel devient positif dans une classe où le protocole a déjà été enclenché, on ne redémarre pas un cycle de dépistage pour tous, sauf si le nouveau cas positif a eu des contacts avec les autres élèves après un délai de 7 jours suite à l'identification du 1<sup>er</sup> cas.

→ Actuellement, les élèves ayant eu la covid il y a moins de 2 mois ne sont pas soumis à l'isolement ni aux tests.

→ Concernant les cas contacts intra-familiaux : Enfant de moins de 12 ans et personnes avec schéma vaccinal complet : autotest ou test antigénique à réaliser à J2.

Pour rappel les cas intra-familiaux ne relèvent pas du contact tracing de l'Education Nationale mais de la CPAM.

Suppression de toutes les données acquises (élèves et personnels) dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

10) Questions des parents : pas de questions de parents.

#### 11) Intervention de M. le Maire :

Départ de Christine Gaiddon à la retraite. Elle est remplacée par Axelle deux après-midis pour les classes de l'école. L'équipe bénévole de la Bibliothèque amène les classes à la bibliothèque pour le prêt de livres les vendredis après-midis (une convention est en cours de réalisation).

#### 12) Remerciements :

L'équipe pédagogique adresse ses remerciements :

- aux parents élus
- à tous les parents accompagnateurs qui rendent les différentes sorties possibles.
- à M. le Maire et son équipe.
- à M. Merlin, DDEN.
- aux associations :

Cantine, Sou des écoles, la Bibliothèque, Un peu plus pour Cornier, Instants Sauvages.

*Fin de la séance à 20h.*

*Secrétaire de Séance : M. Maillard.*